



Assemblée générale

Distr. générale
25 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 142 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du mandat	3
A. Exécution générale	3
B. Exécution du budget	4
C. Mesures d'économie prises par la Mission	5
D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	5
III. Exécution du budget	38
A. Ressources financières	38
B. Évolution des dépenses mensuelles	39
C. Autres recettes et ajustements	40
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	40
IV. Analyse des écarts	41
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	44



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante état de droit et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	74 975,4	73 254,1	1 721,3	2,3
Personnel civil	117 676,2	123 048,4	(5 372,2)	(4,6)
Dépenses opérationnelles	27 824,8	24 164,1	3 660,7	13,2
Montant brut	220 476,4	220 466,6	9,8	–
Recettes provenant des contributions du personnel	16 403,4	16 720,4	(317,0)	(1,9)
Montant net	204 073,0	203 746,2	326,8	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	220 476,4	220 466,6	9,8	–

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	38	39	(2,6) ^c
Police des Nations Unies	1 565	1 481	5,4
Unités de police constituées	513	502	2,1
Personnel recruté sur le plan international	605	456	24,6
Personnel recruté sur le plan national	2 037	1 900	6,7
Volontaires des Nations Unies	162	131	19,1
Postes temporaires ^d			
Personnel recruté sur le plan international	3	2	33,3
Personnel recruté sur le plan national	1	–	100,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Résultat dû à des chevauchements dans la rotation des officiers de liaison.

^d Financés au moyen de crédits prévus à la rubrique du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget relatif au fonctionnement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, dont le montant brut s'élevait à 213 157 200 dollars (montant net : 195 930 000 dollars), a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 6 mars 2007 (A/61/776). Il devait permettre de couvrir les dépenses afférentes à 38 officiers de liaison, 2 078 membres de la police des Nations Unies (dont 513 membres d'unités de police spéciales), 608 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 2 038 agents recrutés sur le plan national (dont 28 administrateurs) et 162 Volontaires des Nations Unies.

2. Comme l'a recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 22 de son rapport du 23 avril 2007 sur le financement de la MINUK (A/61/852/Add.8), l'Assemblée générale, par sa résolution 61/285, a ouvert un crédit d'un montant brut de 210 676 800 dollars (montant net : 193 449 600 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08.

3. Dans une note à l'Assemblée générale datée du 30 avril 2008 sur les modalités de financement de la MINUK (A/62/801), le Secrétaire général a informé l'Assemblée que des ressources supplémentaires d'un montant brut de 9 799 600 dollars seraient nécessaires pour l'exercice 2007/2008 en raison de l'appréciation de l'euro et de l'augmentation des dépenses concernant les officiers de liaison, les policiers et le personnel recruté sur le plan national, de l'augmentation du coût des biens et services, de la hausse importante du prix du carburant et du déploiement d'une unité supplémentaire de police spéciale.

4. Comme l'a recommandé le Comité consultatif au paragraphe 22 de son rapport du 5 juin 2008 sur le financement de la MINUK (A/62/781/Add.18), l'Assemblée générale, par sa résolution 62/262, a ouvert un crédit supplémentaire d'un montant brut de 9 799 600 dollars (montant net : 10 623 400 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08.

5. En conséquence, le montant brut total des crédits approuvés par l'Assemblée générale aux fins du fonctionnement de la MINUK dans ses résolutions 61/285 et 62/262 s'élève à 220 476 400 dollars (montant net : 204 073 000 dollars). Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Exécution générale

6. Le mandat de la MINUK a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999).

7. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir, en attendant un règlement final, la mise en place d'une autonomie substantielle et d'une véritable auto-administration au Kosovo (Serbie).

8. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les produits

clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante état de droit et composante appui).

9. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

10. Le montant brut total des dépenses de fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08 s'inscrit à 220 466 600 dollars (montant net : 203 746 200 dollars), à rapprocher du montant brut total de 220 476 400 dollars (montant net : 204 073 000 dollars) des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/285 et 62/262 aux fins du fonctionnement de la MINUK pendant ledit exercice.

11. La décision prise par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008 de proclamer l'indépendance du Kosovo et l'entrée en vigueur d'une nouvelle constitution le 15 juin 2008 ont fortement compromis la capacité de la Mission à exercer son autorité administrative.

12. La Mission prévoyait d'exécuter son mandat avec le concours de ses partenaires au Kosovo, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et l'Union européenne. Or la Commission européenne a informé le Représentant spécial du Secrétaire général qu'elle cesserait de financer les activités du pilier économie et reconstruction (pilier IV) de la MINUK à compter du 30 juin 2008, tandis que les autorités kosovares adoptaient des textes législatifs et réglementaires leur attribuant les tâches et les compétences relevant du pilier IV pour ce qui est de l'exercice de l'autorité administrative sur les entreprises publiques et collectives. Du fait de ces décisions, la MINUK s'est retrouvée dépourvue des compétences techniques et des crédits budgétaires nécessaires pour remplacer les experts financés par la Commission.

13. Afin de faciliter la coordination entre organisations partenaires au Kosovo, le Représentant spécial du Secrétaire général a présidé la réunion bihebdomadaire du Comité exécutif avec les Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général pour les piliers de l'OSCE et de l'Union européenne ainsi qu'avec le Représentant résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies.

14. L'exercice 2007/08 a été marqué par une appréciation importante de l'euro par rapport au dollar, qui s'est traduite pour la Mission par une augmentation des dépenses d'administration et de fonctionnement afférentes à l'indemnité de subsistance (missions) des officiers de liaison, des policiers et du personnel recruté sur le plan international et aux salaires et indemnités du personnel recruté sur le plan local, ainsi qu'une augmentation du coût des biens et services fournis par les fournisseurs locaux. La Mission a aussi subi l'effet de l'adoption par le Service de police du Kosovo d'un réseau de communication indépendant qui lui a permis de se passer de celui de la Mission, par la résiliation avant terme, le 15 juin 2008, du

contrat relatif aux hélicoptères et par l'érosion des effectifs due aux incertitudes sur l'avenir de la Mission. En outre, une unité de police spéciale supplémentaire comptant 125 membres a été déployée en juin 2008 afin de renforcer la capacité de la Mission de protéger son personnel et ses biens et de faire face à d'éventuelles urgences sur le plan de la sécurité.

C. Mesures d'économie prises par la Mission

15. Au cours de la période considérée, la Mission a adopté plusieurs mesures d'économie, dont un programme d'amélioration de l'entretien des véhicules dans le cadre duquel tous les véhicules sont révisés tous les 5 000 kilomètres constatés à l'odomètre et qui a permis de porter à 9 ans et à 200 000 kilomètres la vie utile de 80 % des véhicules légers de la Mission alors que la norme est de 7 ans et 140 000 kilomètres, et à 12 ans au lieu de 8 ans la vie utile de ses véhicules lourds. Elle a aussi mis en œuvre un programme d'entretien préventif des bâtiments, et notamment d'amélioration de l'hivérisation, qui a entraîné des économies de 19,8 % sur les services d'entretien et de 25,3 % sur les fournitures d'entretien. La Mission a de surcroît réalisé une économie de 29,8 % sur ses communications assurées par des réseaux commerciaux en choisissant les routages les moins chers, en contrôlant mieux l'attribution de ses téléphones portables et satellitaires et en se faisant rembourser plus énergiquement les appels téléphoniques personnels de ses fonctionnaires.

D. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

16. Comme il est expliqué en détail dans les cadres ci-dessous, la composante civile opérationnelle de la Mission a continué d'œuvrer au renforcement des capacités des institutions locales afin qu'elles puissent fonctionner de manière démocratique et autonome, de façon à assurer à tous les habitants du Kosovo une vie paisible et normale. La résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité est restée en vigueur et la MINUK a continué de s'acquitter de sa mission en tenant compte de l'évolution de la situation, mais la déclaration d'indépendance prononcée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008 a posé des problèmes du point de vue de la capacité de la Mission d'exercer son autorité administrative. Certains indicateurs de succès et certains produits ont été affectés par l'évolution de la situation sur le terrain.

Réalisation escomptée 1.1 : Stabilité, efficacité et caractère démocratique des institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo, en faisant respecter les droits communautaires et en assurant la responsabilisation, l'impartialité et le professionnalisme

Indicateurs de succès prévus

Toutes les élections à l'Assemblée du Kosovo et toutes les élections municipales sont validées (2004/05 : les élections à l'Assemblée sont validées; 2002/03 : les élections municipales sont validées).

Toutes les institutions provisoires d'administration autonome respectent pleinement les dispositions du Cadre constitutionnel et la législation applicable en ce qui concerne l'utilisation de toutes les langues officielles.

Les institutions provisoires d'administration autonome respectent pleinement la législation relative à la fonction publique.

Indicateurs de succès effectifs

Atteint. Les élections visant à désigner les membres de l'Assemblée du Kosovo ainsi que ceux des 30 assemblées municipales et les maires des 30 municipalités, qui se sont tenues le 17 novembre 2007, ont été validées.

Les élections qui ont eu lieu le 8 décembre 2007 pour départager les candidats à 23 postes de maire ont été validées.

Au niveau central, tous les ministères ne respectaient pas pleinement la loi sur l'utilisation des langues.

Le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie respectait globalement l'obligation d'utiliser toutes les langues officielles dans la publication de ses rapports et documents de politique, mais les annonces publiques étaient publiées uniquement en albanais; le Ministère des administrations locales ne respectait pas cette obligation, faute de moyens de traduction en serbe du Kosovo; tout le contenu du site Web du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports était disponible en albanais, mais certaines rubriques seulement existaient dans les autres langues.

11 municipalités sur 33 ne respectaient pas pleinement l'obligation légale de produire les documents officiels dans toutes les langues officielles ainsi que de faire figurer toutes les langues sur les panneaux signalétiques publics.

Une instruction administrative a été adoptée en avril 2008 pour garantir l'application de la loi sur l'utilisation des langues.

Pas atteint. Des irrégularités ont été relevées dans les processus de recrutement dans 3 des 15 ministères.

Le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports n'a pas respecté la décision d'un conseil indépendant de contrôle lui demandant de réintégrer deux fonctionnaires qu'il avait congédiés.

Dans un avis de vacance publié en vue de pourvoir le poste de directeur de l'école de Dečani (Deçan), le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie a omis de préciser l'intitulé du poste. À la suite de l'intervention de la MINUK, un nouvel avis a été publié.

Représentation accrue des minorités dans le Corps de protection du Kosovo (2005/06 : 6 %; 2006/07 : 7 %; 2007/08 : 10 %)	L'ancien Directeur chargé du travail et de l'emploi au Ministère du travail et de la protection sociale s'est plaint d'avoir été suspendu de manière abusive; le Directeur de l'administration civile de la MINUK lui a conseillé de faire appel de cette décision en se prévalant des règles en vigueur dans la fonction publique. Pas atteint. La représentation des minorités dans le Corps de protection du Kosovo s'est établie en moyenne à 6,1 %. Un gel du recrutement a été imposé en 2007-2008 en raison de la possible dissolution imminente du Corps. En outre, 10 des 30 Serbes du Kosovo que comptait le Corps ont cessé le travail à la suite de la déclaration d'indépendance le 17 février 2008. Aucune mesure disciplinaire n'a été prise à leur encontre et les tentatives du coordonnateur du Corps et du Corps lui-même de les persuader de reprendre le travail ont échoué.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Validation du processus électoral et supervision de la Commission électorale centrale et de son secrétariat	Oui Les élections visant à désigner les membres de l'Assemblée du Kosovo ainsi que ceux des 30 assemblées municipales et les maires des 30 municipalités, tenues le 17 novembre 2007, ont été validées, ainsi que les élections tenues le 8 décembre 2007 pour départager les candidats à 23 postes de maire.
Travail de sensibilisation destiné à promouvoir la participation de toutes les communautés aux élections, au moyen de réunions hebdomadaires avec les dirigeants politiques et ceux de la société civile de toutes les communautés dans toutes les municipalités et unités municipales pilotes, pendant la campagne électorale	Non Les réunions hebdomadaires n'ont pas eu lieu, mais la participation de toutes les communautés aux élections a été encouragée.
Examen des lois et circulaires ministérielles et municipales pour assurer le respect, grâce à une intervention directe au besoin, des lois et politiques relatives aux langues officielles	8 Lois ministérielles ont fait l'objet d'un examen visant à vérifier qu'elles ne portaient pas préjudice aux droits des minorités ni à l'état de droit. Les interventions suivantes ont été menées : à Viti (Vitina) pour faire respecter l'obligation concernant l'utilisation des langues officielles; à Dečani (Deçan) pour faire publier un nouvel avis de vacance au poste de directeur d'école, le premier avis ne portant pas mention de l'intitulé du poste; le Représentant spécial du Secrétaire général a pris, le 31 janvier 2008, une décision exécutive (n° 2008/6) portant annulation d'une décision de l'Assemblée municipale de

Participation à 330 réunions d'assemblées municipales, 726 réunions de comités municipaux et 1 716 réunions de conseils d'administration pour suivre les progrès réalisés, fournir des conseils et intervenir, au besoin, en vue de promouvoir la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des droits des minorités

Identification des cas d'ingérence politique dans l'administration de la fonction publique grâce à la supervision de 15 ministères centraux et de 30 administrations municipales, dans le but de promouvoir le respect de la légalité dans la gestion des ressources humaines

Shtërpçë (Štrpce) dans laquelle celle-ci adoptait un emblème municipal qui ne reflétait pas le caractère pluriethnique de la municipalité.

- 1 021 Réunions de conseils d'administration
- 283 Réunions d'assemblées municipales
- 563 Réunions de comités municipaux
- 205 Réunions de commissions des politiques et des finances
- 76 Réunions de commissions des communautés
- 42 Réunions de commissions de médiation
- 122 Réunions de commissions municipales sur la sécurité communautaire
- 13 Réunions de commissions pour l'égalité des sexes et de commissions des personnes handicapées
- 126 Réunions de groupes de travail municipaux sur les retours

Dans l'ensemble, le nombre de réunions a été moins important que prévu en raison de la dissolution des équipes municipales en octobre 2007 en prévision des élections aux postes de maire, aux assemblées municipales et à l'Assemblée du Kosovo qui devaient se tenir le 17 novembre 2007. La plupart des nouvelles équipes municipales ont pris leurs fonctions après l'annonce des résultats, entre la fin décembre 2007 et le début janvier 2008.

- 3 Cas d'ingérence politique dans l'administration de la fonction publique ont été constatés. Le nouveau Ministre de l'éducation, de la science et de la technologie a remplacé plusieurs hauts fonctionnaires, à savoir le Chef du Département de l'enseignement supérieur, le Chef du Département des achats et le Secrétaire permanent du ministère. Le Ministre de la santé a limogé le Secrétaire permanent du ministère sans observer les règles établies par la Commission chargée de la nomination des hauts fonctionnaires et a remplacé d'autres fonctionnaires de haut rang, notamment le Directeur du Département des produits pharmaceutiques. Le Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire a limogé arbitrairement le Secrétaire permanent du ministère.

Fourniture d'avis aux 15 ministères centraux et aux 30 administrations municipales pour encourager une participation accrue des communautés minoritaires et leur représentation appropriée dans les structures administratives du Kosovo

Supervision des institutions provisoires d'administration autonome, conseils relatifs à la mise en place des trois unités municipales pilotes, et consultations sur les préparatifs en vue de la transformation de ces unités en municipalités

Établissement de quatre rapports d'évaluation politique et technique à l'intention des institutions provisoires d'administration autonome et du Conseil de sécurité sur la mise en œuvre des normes pour le Kosovo

Promotion de politiques et de procédures visant à encourager les membres des minorités ethniques à présenter leur candidature au Corps de protection du Kosovo et à faire en sorte qu'ils y soient maintenus en fonctions

Participation à 1 144 réunions ministérielles (avec leurs secrétaires permanents et conseils d'administration), contacts hebdomadaires avec des ministres, ministres adjoints, secrétaires permanents et directeurs de département (Ministères des finances et de l'économie; du commerce et de l'industrie; de l'éducation, de la science et de la technologie; de la culture, de la jeunesse et des sports; de la santé; du travail et de la protection sociale; des transports et des communications; des services publics; de l'agriculture, des forêts et du développement rural; de l'environnement et de l'aménagement du territoire; des communautés et des retours; de l'énergie et des mines; des administrations locales; des affaires internes; et de la justice) et avec le Cabinet du Premier Ministre afin de garantir le respect du Cadre constitutionnel et de la législation applicable

Délivrance de documents de voyage de la MINUK et contrôle de la délivrance de cartes d'identité de la MINUK à tous les résidents du Kosovo placés sous l'autorité de l'officier d'état civil de la MINUK

Oui Des réunions hebdomadaires ont eu lieu régulièrement, aux niveaux ministériel et municipal.

Oui Une assistance et des conseils techniques ont été fournis aux hauts responsables politiques et au personnel civil du Ministère des administrations locales au sujet de la mise en place des unités municipales pilotes, dans le cadre de six visites rendues à ces unités; l'assistance a porté sur la rédaction des six rapports mensuels ainsi que sur l'établissement de la loi relative à l'autonomie des administrations locales, de la loi sur les limites territoriales des municipalités et de la loi sur les finances municipales, lesquelles ont par la suite été adoptées.

4 Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la MINUK contenaient une évaluation technique des progrès enregistrés dans l'application des normes pour le Kosovo et ont été communiqués aux institutions provisoires d'administration autonome.

Non Le recrutement, y compris de membres des minorités ethniques, au sein du Corps de protection du Kosovo a été gelé en 2007 et 2008 en prévision de la possible dissolution imminente du Corps.

1 500 Consultations et réunions ont été tenues avec des ministres, ministres adjoints, secrétaires permanents et directeurs de département de tous les ministères afin de contrôler le respect du Cadre constitutionnel et de la législation applicable et d'en rendre compte.

Oui Les documents de voyage et cartes d'identité de la MINUK ont été délivrés.

Examen des textes législatifs, des politiques et des programmes élaborés par les institutions provisoires d'administration autonome afin de vérifier s'ils sont conformes aux normes internationales relatives à l'égalité des sexes et de décider des mesures à prendre en matière de renforcement des capacités pour surmonter les déficiences détectées dans ces domaines

Examen, aux fins de leur amendement ou de leur promulgation, selon qu'il convient, de 50 lois adoptées par l'Assemblée du Kosovo, et organisation de 5 commissions spéciales sur les lois votées par l'Assemblée, conformément au Cadre constitutionnel

Établissement et promulgation de 50 instruments juridiques, y compris des dispositions réglementaires de la MINUK (lois), des directives administratives, des décisions exécutives, des prescriptions, des orientations générales, des précisions, des règles et des politiques opérationnelles de mise en œuvre des règlements de la MINUK

Publication de tous les règlements et des directives administratives de la MINUK en quatre volumes du *Journal officiel de la MINUK*

Oui La politique relative à l'égalité des sexes élaborée par le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie a été examinée et a par la suite été approuvée, dans la décision n° 07/17 du 24 avril 2008. La MINUK a demandé au Secrétaire permanent du ministère de veiller à ce que les fonctionnaires de sexe féminin aient la possibilité de participer à des ateliers et colloques internationaux ainsi qu'à d'autres initiatives de renforcement des capacités. La participation des femmes aux activités organisées à l'échelon local, par exemple pour former des enseignants, a été encouragée.

30 Lois adoptées par l'Assemblée du Kosovo et devant être promulguées par le Représentant spécial du Secrétaire général ont été examinées.

Par ailleurs, des commissions spéciales composées de représentants du Bureau des affaires juridiques et d'autres services importants de la MINUK ainsi que des institutions provisoires d'administration autonome ont révisé les lois votées par l'Assemblée.

22 Lois ont été promulguées par le Représentant spécial du Secrétaire général après avoir été soigneusement examinées et amendées.

39 Dispositions réglementaires ont été promulguées.

12 Directives administratives ont été publiées.

Le nombre d'instruments juridiques élaborés et promulgués a été plus élevé que prévu, les institutions provisoires d'administration autonome ayant demandé de façon croissante que le processus législatif dans les domaines traités par la MINUK soit accéléré.

60 Décisions exécutives ont été publiées.

Le nombre de décisions exécutives a été plus élevé que prévu en raison du nombre accru de demandes de délivrance de documents de voyage de la MINUK.

6 Nouveaux volumes publiés (5/2006, 6/2006, 1/2007, 2/2007, 3/2007, 4/2007)

8 Volumes réimprimés (8/2004, 10/2004, 11/2004, 13/2004, 4/2005, 5/2005, 7/2005, 8/2005)

Établissement, examen ou amendement, selon qu'il convient, de 100 accords, contrats ou mémorandums d'accord bilatéraux ou multilatéraux de subvention

Préparatifs en vue de la supervision du transfert des pouvoirs des institutions provisoires d'administration autonome aux institutions qui seront créées dans le cadre d'un règlement politique

Examen de tous les textes juridiques, accords internationaux, contrats, accords relatifs à l'assistance technique et accords financiers conclus avec les donateurs depuis 1999 (376 dispositions réglementaires et administratives de la MINUK, notamment les lois de l'Assemblée promulguées par la MINUK, 151 décisions exécutives et plus de 100 mémorandums d'accord, arrangements conclus avec des donateurs et accords internationaux) en vue de l'élaboration d'une stratégie devant permettre le transfert sans heurt des pouvoirs de la MINUK aux autorités internationales et gouvernementales qui lui succéderont

Organisation d'une campagne d'information pour appuyer les activités des institutions provisoires d'administration autonome en faveur du renforcement des capacités, notamment au moyen de 4 000 brochures, 4 000 dépliants, 500 affiches, 12 panneaux d'affichage, 18 000 exemplaires du magazine bimensuel *Focus Kosovo*, 16 000 exemplaires de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*, 88 programmes diffusés à la radio, à la télévision et sur le Web, 6 messages d'intérêt public diffusés dans le cadre d'émissions radiophoniques, télévisées ou sur le Web, 70 conférences de presse et 205 communiqués de presse, et contrôle des médias en passant en revue 365 manchettes matinales, 280 articles de presse et 500 extraits de médias internationaux

41 Accords, contrats ou mémorandums d'accord bilatéraux ou multilatéraux de subvention entre la MINUK et des organisations internationales et des donateurs ont été établis, examinés et amendés au nom du Kosovo.

Leur nombre a été moins élevé que prévu, un certain nombre d'activités ayant été suspendues par les donateurs en attendant une conférence des donateurs devant se tenir à Bruxelles en 2008 ou 2009.

Oui Un plan général et détaillé concernant l'ensemble de la mission a été élaboré.

627 Textes législatifs ou exécutifs et mémorandums d'accord et accords internationaux promulgués ou conclus depuis 1999 ont été examinés.

2 500 Affiches

7 500 Exemplaires du magazine bimensuel *Focus Kosovo*

22 000 Exemplaires de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

667 Programmes diffusés à la radio

39 Programmes diffusés à la télévision

1 Message d'intérêt public diffusé dans le cadre d'une émission radiophonique, télévisée ou sur le Web

10 Conférences de presse

21 Communiqués de presse

61 Manchettes matinales

33 Articles de presse

82 Extraits de médias internationaux

En outre, des contacts ont été pris quotidiennement avec 440 journalistes pour les besoins de la campagne. Aucune brochure ni aucun panneau d'affichage n'ont été produits pendant la période en raison d'un changement de priorités.

Réalisation escomptée 1.2 : Protection des droits de minorités, y compris la liberté de circulation et le droit au retour

Indicateurs de succès prévus

Toutes les communautés sont davantage représentées au niveau central des structures transférées aux institutions provisoires d'administration autonome (2005/06 : 8,3 %; 2006/07 : 10 %; 2007/08 : 12 %).

Les dépenses du budget global pour le Kosovo consacrées aux communautés minoritaires sont pleinement conformes aux objectifs fixés concernant la répartition équitable des crédits (2005/06 : 12 %; 2006/07 : 12,5 %; 2007/08 : 12,5 %).

Le Ministère des transports et des communications et le Ministère des communautés et des retours assurent la liberté de circulation des membres des communautés minoritaires en leur donnant un accès libre et égal aux services de transport public (2005/06 : 1 ligne de chemin de fer et 19 lignes d'autobus; 2006/07 : 1 ligne de chemin de fer et 19 lignes d'autobus; 2007/08 : 1 ligne de chemin de fer et 19 lignes d'autobus).

Indicateurs de succès effectifs

En moyenne, 10,15 % de l'effectif était issu de communautés minoritaires.

Le taux de représentation des communautés minoritaires au niveau central a baissé entre janvier et juin 2008, passant de 10,26 % à 9,9 %, en raison de la déclaration d'indépendance prononcée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008.

Le niveau approuvé pour les dépenses consacrées aux communautés minoritaires dans le budget municipal global annuel a été de 9,61 % pour l'ensemble de la période à l'examen. Entre juillet et décembre 2007, 18 des 27 municipalités concernées ont atteint ou dépassé leur quota en matière de répartition équitable des crédits. Trois des neuf autres municipalités (Zubin Potok, Zveçan/Zveçan et Leposaviq/Lepsavić) sont à majorité serbe et n'ont jamais atteint les objectifs de répartition équitable des crédits. Les autres municipalités sont monoethniques ou n'ont pas de communautés minoritaires significatives.

Pour la période allant de janvier à juin 2008, 18 des 27 municipalités ont été en deçà de leur objectif. Cette période correspond à la première moitié de l'exercice au titre duquel elles soumettent des rapports sur la répartition équitable des crédits. Les performances en matière de répartition équitable des crédits sont habituellement moins bonnes en début d'année mais s'améliorent dans le courant de l'année, de sorte qu'en fin d'exercice les objectifs annuels sont atteints.

Six nouvelles lignes de bus ont été approuvées, portant à 25 le nombre de lignes de transport humanitaire. Le fonctionnement de la ligne de chemin de fer Pristina – Kosovo Polje – Lesak garantissant la liberté de déplacement est resté suspendu en raison d'incidents qui ont suivi la déclaration d'indépendance prononcée par l'Assemblée du Kosovo en février 2008.

Augmentation du nombre de municipalités enregistrant des retours durables (2005/06 : 25; 2006/07 : 29; 2007/08 : 30)

Non réalisé. Le climat politique qui règne actuellement, l'absence de transparence dans la répartition des crédits alloués aux retours dans le budget global pour le Kosovo et l'arrestation d'une personne déplacée soupçonnée d'avoir commis un crime de guerre en 1999 ont eu un effet négatif sur les retours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
.... Fourniture de conseils à 30 municipalités sur la mise en œuvre des Normes pour le Kosovo et sur le respect du cadre constitutionnel et de la législation applicable afin de les aider à assurer le fonctionnement efficace des commissions obligatoires sur les minorités et les retours qui constituent un mécanisme de protection des droits des minorités	30 Municipalités ayant été conseillées
Fourniture de conseils sur l'intégration des activités de 26 bureaux municipaux des communautés établis par la MINUK dans toutes les municipalités multiethniques avec celles des structures municipales des institutions provisoires d'administration autonome	26 Bureaux municipaux des communautés ayant été conseillés
Participation à des réunions mensuelles et bihebdomadaires pour fournir des conseils et des orientations générales au Ministère des communautés et des retours afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques concernant des stratégies de retour et des politiques non discriminatoires durables en faveur des communautés minoritaires	104 Réunions mensuelles, bihebdomadaires et hebdomadaires
Suivi trimestriel, au moyen de 180 audits, des états de paie de 15 ministères centraux et de 30 administrations municipales, afin de vérifier si les communautés minoritaires sont bien représentées dans la fonction publique.	Oui Ce suivi a été effectué dans le cadre des évaluations des progrès techniques accomplis dans la mise en œuvre des Normes pour le Kosovo, incluses dans les rapports trimestriels présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité. Au cours de l'exercice considéré, la fonction publique comptait en moyenne 10,3 % de personnes issues des communautés minoritaires. Le taux de représentation des communautés minoritaires dans la fonction publique a baissé entre janvier et juin 2008, passant de 11 % à 9,7 %, en raison de la déclaration d'indépendance prononcée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008. Aucun rapport d'audit n'est disponible pour la période à l'examen. Les audits dirigés par le Vérificateur général n'ont couvert que l'exercice 2005/2006.

Examen du processus de sélection des itinéraires de transport auxquels les minorités ont accès, afin que toutes les communautés puissent se rendre, par des moyens de transport publics ou privés, dans toutes les régions du Kosovo

Examen des plaintes déposées par des communautés minoritaires et mesures recommandées pour assurer leur accès aux services dans les domaines de la santé et de l'éducation

Examen de rapports mensuels sur la répartition équitable des crédits pour assurer le respect par toutes les municipalités des dispositions du règlement 2005/55 de la MINUK et de l'instruction administrative 2006/09 publiée par la suite par le Ministère des finances et de l'économie

Participation à des réunions mensuelles et bihebdomadaires pour donner des conseils aux institutions provisoires d'administration autonome au sujet de l'incorporation dans la législation des dispositions du droit international relatif aux droits de l'homme et à ceux des communautés et du renforcement des capacités des mécanismes de contrôle interne de suivi des pratiques appliquées par le Gouvernement pour traiter les violations

Organisation d'une campagne d'information destinée à sensibiliser le public aux questions relatives à la liberté de circulation, au droit de retour et à la protection des minorités, aux communautés et aux droits de l'homme, notamment au moyen de 4 000 brochures, 4 000 dépliants, 500 affiches, 12 panneaux d'affichage, 50 programmes de télévision de 15 minutes chacun, 123 émissions radiophoniques, télévisées ou diffusées sur le Web, 7 messages d'intérêt public diffusés à la radio, à la télévision et sur le Web, et de la publication du magazine *Focus Kosovo* et de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

Oui Examen du processus de sélection des itinéraires de transport en siégeant à la Commission consultative sur les transports, un organe multilatéral de contrôle présidé par le Ministre des transports et des communications. En conséquence, 6 nouvelles lignes de bus ont été approuvées par la Commission, portant à 25 le nombre de lignes de transport humanitaire.

5 Plaintes traitées, notamment des plaintes émanant des communautés goranci et rom

Oui Des rapports trimestriels sur la répartition équitable de crédits ont été examinés, aboutissant à la prise de plusieurs mesures pour que l'action du Ministère des communautés et des retours soit conforme aux principes de la répartition équitable des crédits (les municipalités ont présenté au Ministère de l'économie et des finances des rapports trimestriels sur la répartition équitable; elles ont été encouragées à réserver 12 % du budget municipal pour des projets destinés aux communautés minoritaires; et le Ministère des communautés et des retours a pris la direction du suivi du respect par les municipalités des objectifs qualitatifs et quantitatifs de répartition équitable des crédits).

104 Réunions mensuelles ou bihebdomadaires

5 500 Brochures
28 000 Dépliants
1 250 Affiches
667 Émissions radiophoniques
2 500 Exemplaires du magazine *Focus Kosovo*
22 000 Exemplaires de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*
39 Émissions télévisées
3 Messages d'intérêt public diffusés à la radio,

à la télévision et sur le Web

La campagne d'information a aussi compris 440 prises de contact avec des journalistes. Aucun panneau d'affichage n'a été produit, car les priorités en matière de communication ont été redéfinies dans le courant de l'exercice.

Réalisation escomptée 1.3 : Amélioration des relations entre Belgrade et Pristina

Indicateurs de succès prévus

Signature de protocoles et/ou échange de lettres entre Pristina et Belgrade sur les questions relatives aux personnes disparues, à la culture, à l'énergie, à l'économie, aux transports et aux communications

Réunions de haut niveau entre les deux parties pour examiner les aspects politiques ayant trait à la définition d'un statut (2005/06 : 5; 2006/07 : 10; 2007/08 : 12)

Indicateurs de succès effectifs

Pas de signature de protocoles ou d'échange de lettres entre Pristina et Belgrade, notamment sur les questions culturelles, du fait que l'accent est désormais mis sur le statut futur du Kosovo et que les Serbes du Kosovo boycottent les institutions du Kosovo suite à la déclaration d'indépendance par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008

Aucune réunion de haut niveau (Belgrade a refusé d'avoir un quelconque contact avec les autorités du Kosovo suite à la déclaration d'indépendance par l'Assemblée du Kosovo)

Des réunions de travail ont été organisées.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non ou
nombre Observations

Aide à l'organisation de réunions et participation aux réunions tenues toutes les six à huit semaines entre les institutions provisoires d'administration autonome et les groupes de travail technique de Belgrade sur l'énergie, les personnes disparues, les retours et les transports et communications, ainsi qu'aux réunions de nouveaux groupes de travail et d'autres groupes, comme convenu par les deux parties dans le cadre du processus de dialogue direct

Soutien et facilitation du dialogue politique entre les responsables de Pristina et de Belgrade

Appui grâce à la fourniture d'avis d'experts et d'avis techniques à l'Envoyé spécial pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo au moyen de consultations régulières, de la participation à des réunions, de l'organisation de visites sur le terrain et d'activités de recherche sur la décentralisation, le patrimoine culturel, les droits des communautés et

4 Participation aux réunions du groupe de travail sur les personnes disparues, notamment à une session plénière

6 Participation aux réunions du sous-groupe de travail sur les personnes disparues

4 Participation aux réunions du sous-groupe de travail technique sur les retours tenues en 2007 – août (Belgrade), septembre (Pristina), octobre (Belgrade) et novembre (Pristina)

Non Les perspectives de dialogue direct entre Pristina et Belgrade se sont estompées à la suite de la déclaration d'indépendance par l'Assemblée du Kosovo. Ni soutien ni facilitation n'ont été possibles au cours de la période considérée.

Non Les activités de l'Envoyé spécial ont essentiellement pris fin au milieu de 2007, date après laquelle des avis d'experts et des avis techniques ont été fournis de façon ponctuelle aux négociations entre Belgrade et Pristina menées sous l'égide de la troïka.

l'économie du Kosovo

Réunions d'information et échange d'informations avec les institutions provisoires d'administration autonome sur les opinions politiques des États qui sont le plus à même d'influer sur le futur processus politique

Formulation de 3 000 avis juridiques et mémorandums en réponse aux demandes en matière de conseils et d'assistance juridique présentées par tous les acteurs du Kosovo, notamment les institutions provisoires d'administration autonome, la société civile, les entreprises, les organisations gouvernementales internationales, la communauté diplomatique au Kosovo, la Force de paix au Kosovo (KFOR), les tribunaux locaux et internationaux et la police

Organisation d'une campagne d'information pour sensibiliser le public en ce qui concerne l'amélioration des relations entre Belgrade et Pristina au moyen de 4 000 brochures, 4 000 dépliants, 500 affiches et 12 panneaux d'affichage et par la publication du magazine d'information *Focus Kosovo* et de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

Oui Environ 30 réunions de consultation avec le Bureau du Premier Ministre ont été organisées.

2 700 Avis juridiques, lettres d'éclaircissements et directives et mémorandums juridiques fournis aux divers bureaux de la MINUK, à des organisations internationales, aux autorités du Kosovo, à la société civile et aux entreprises

7 500 Exemplaires du magazine d'information *Focus Kosovo*

22 000 Exemplaires de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

En outre, la campagne d'information a comporté 10 conférences de presse, 21 communiqués de presse, 61 manchettes matinales, 440 contacts quotidiens avec des journalistes (y compris des médias serbes), 667 émissions diffusées à la radio, 39 émissions diffusées à la télévision, 33 revues de presse et 82 coupures de presse internationale. On n'a produit ni brochures, ni dépliants, ni panneaux d'affichage au cours de la période à l'examen, le degré de priorité des diverses activités d'information ayant été revu.

Réalisation escomptée 1.4 : Renforcement de la coopération avec la Serbie, les voisins régionaux et les organisations internationales

Indicateurs de succès prévus

Signature avec Belgrade et Podgorica et avec les voisins régionaux d'accords et de mémorandums d'accord sur la coopération policière, la coopération judiciaire, l'environnement, l'éducation et le libre-échange (2005/06 : 4; 2006/07 : 5; 2007/08 : 7)

Indicateurs de succès effectifs

2 mémorandums d'accord signés dans les domaines des télécommunications et des transports au titre des activités de l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est

Dans le domaine des télécommunications, un mémorandum d'accord visant à élargir la coopération en Europe du Sud-Est dans les domaines de l'électronique et des services de communication à large bande a été signé par la MINUK en octobre 2007.

Dans le domaine des transports, un mémorandum de coopération ferroviaire a été signé par la MINUK en décembre 2007 dans le cadre des activités de l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est.

Accroissement de la valeur des exportations destinées aux voisins régionaux (2006/07 : 6 %; 2007/08 : 10 %)

Les exportations ont augmenté de 50 %. Le commerce avec les pays de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale a représenté 43 % de la totalité des échanges commerciaux du Kosovo.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Suivi de l'application de 50 mémorandums d'accord et d'accords signés par la MINUK avec des gouvernements, des bailleurs de fonds et des institutions financières internationales	2 Mémorandums d'accord dans les domaines des télécommunications et des transports ont fait l'objet d'un suivi. Nombre de produits exécutés inférieur à celui des produits prévus, celui-ci ayant été surestimé
Suivi et facilitation de la participation du Kosovo et de sa représentation à 15 conférences bilatérales et multilatérales et initiatives placées sous l'égide du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est	5 Réunions sous l'égide du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est ont fait l'objet d'un suivi. Les représentants des institutions provisoires d'administration autonome se sont fait accompagner à un plus petit nombre de conférences.
Suivi de la participation du Kosovo à des initiatives économiques et régionales et à celles de l'Europe élargie, telles que la Communauté énergétique de l'Europe du Sud-Est (Processus d'Athènes), l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est, l'Espace européen aérien commun et la Charte européenne des petites entreprises	10 Réunions relatives au traité énergétique ont fait l'objet d'un suivi. 6 Réunions des pays membres de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale ont fait l'objet d'un suivi. 9 Réunions de l'Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est ont fait l'objet d'un suivi. 4 Réunions relatives au pacte sur l'investissement ont fait l'objet d'un suivi. 2 Réunions concernant l'électronique et les réseaux à larges bandes en Europe du Sud-Est ont fait l'objet d'un suivi. 1 Réunion du comité conjoint créé en application de l'accord visant à établir une zone européenne commune d'aviation a fait l'objet d'un suivi. La MINUK n'a participé à aucune initiative de la Charte européenne des petites entreprises.

Campagne d'information pour mieux faire prendre conscience au public de l'amélioration des relations avec la Serbie, les voisins de la région et les organisations internationales, par la publication du magazine *Focus Kosovo* et de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

22 000 Exemplaires de la lettre d'information *Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)*

En outre, la campagne d'information a comporté 1 250 affiches, 10 conférences de presse, 22 communiqués de presse, 61 manchettes matinales, 440 contacts quotidiens avec des journalistes, 667 émissions diffusées à la radio, 34 articles de presse et 83 coupures de presse internationale. Aucun exemplaire du magazine *Focus Kosovo* n'a été produit au cours de la période à l'examen, le degré de priorité des diverses activités d'information ayant été revu.

Réalisation escomptée 1.5 : Passage du Kosovo à une économie de marché

Indicateurs de succès prévus

Les Institutions provisoires d'administration autonome se conforment pleinement au cadre législatif économique et aux instruments de réglementation établis selon les normes de l'Union européenne.

Suivi de la mise en œuvre par les Institutions provisoires d'administration autonome de toutes les priorités et décisions contenues dans le Plan d'action pour un partenariat européen dans les délais fixés au moyen d'évaluations trimestrielles des normes et des indicateurs; présentation de rapports trimestriels à la Commission européenne sur le Plan d'action pour un partenariat européen et des rapports annuels publiés par la Commission européenne sur le Processus de stabilisation et d'association

Organisation de réunions des conseils d'administration dans les organes de réglementation et les entreprises publiques (2005/06 : dans 5 organes de réglementation et aucune entreprise publique; 2006/07 : dans 6 organes de réglementation et 9 entreprises publiques; 2007/08 : dans 6 organes de réglementation et 9 entreprises publiques)

Indicateurs de succès effectifs

Les décisions exécutives, administratives et législatives prises par différents ministères (économies et finances, commerce et industrie, et énergie et mines) sont conformes au cadre législatif économique, aux instruments de réglementation établis par le cadre constitutionnel et les autres normes applicables au Kosovo.

L'objectif n'a pas été atteint, faute de moyens et de capacités de la part des Institutions provisoires d'administration autonome.

Les trois principales entreprises publiques ont tenu des réunions de leur conseil d'administration (Compagnie d'électricité du Kosovo, Poste et Télécom Kosovo et aéroport international de Pristina). Les 26 autres entreprises publiques se sont réunies de 3 à 10 fois au cours de l'exercice à l'examen. Les conseils d'administration des organes de réglementation se sont réunis tous les mois.

Au cours de l'exercice à l'examen, 20 entreprises publiques ont été créées dans le cadre de la réforme du secteur de l'eau et de la gestion des déchets lancée par l'Agence fiduciaire du Kosovo.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Supervision de l'application par les Institutions provisoires d'administration autonome des recommandations issues des groupes de travail technique du mécanisme de suivi du Processus de stabilisation et d'association de l'Union européenne dans les domaines du commerce, des transports, des services douaniers, de la fiscalité et du développement rural	Oui L'application a été supervisée; le respect des normes européennes et des procédures requises a été constaté.
Fourniture de conseils juridiques sur la liquidation de 100 des entreprises restantes du secteur socialisé	Oui Des conseils juridiques et des interprétations ont été fournis à propos des entreprises du secteur socialisé; des conseils ont notamment été donnés à la Chambre spéciale de la Cour suprême du Kosovo sur des questions relatives à l'Agence fiduciaire du Kosovo et sur les problèmes techniques et opérationnels posés par la liquidation des entreprises restantes du secteur socialisé.
Supervision sur une base trimestrielle de l'application par les Institutions provisoires d'administration autonome du Plan d'action pour un partenariat européen	Oui L'application du Plan d'action pour un partenariat européen a fait l'objet d'un suivi par les institutions provisoires d'administration autonome, et a été jugée conforme, du point de vue juridique.
Examen et amendement, selon qu'il convient, de 300 règles et directives administratives de la MINUK conformément au transfert de responsabilités aux Institutions provisoires d'administration autonome	350 Règles et directives administratives de la MINUK ont été examinées et des projets d'amendements ont été établis, dans la perspective du transfert d'autorité. Le nombre plus élevé de produits s'explique par la découverte d'instruments juridiques pertinents supplémentaires pendant l'exercice à l'examen.
Organisation d'une campagne d'information, en coopération avec l'Union européenne, destinée à sensibiliser le public aux questions économiques, au moyen de 4 000 brochures, 4 000 dépliants, 500 affiches, 12 panneaux d'affichage, 18 émissions télévisées de 30 minutes, 112 émissions diffusées à la radio, à la télévision et sur le Web, 7 messages d'intérêt public diffusés à la radio, à la télévision et sur le Web et par la publication du magazine <i>Focus Kosovo</i> et de la lettre d'information <i>Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)</i>	7 500 Exemplaires du magazine <i>Focus Kosovo</i> 22 000 Exemplaires de la lettre d'information <i>Danas I Sutra (Aujourd'hui et demain)</i> 12 Émissions télévisées de sensibilisation aux questions économiques 668 Émissions radiophoniques 1 250 Affiches (y compris un encart dans une édition du magazine <i>Focus Kosovo</i>) 1 Annonce diffusée à la radio, à la télévision et sur le site Web des services publics

La campagne d'information publique a également inclus 10 points de presse, 21 communiqués de presse, 61 manchettes matinales, 440 contacts quotidiens avec des journalistes, 33 articles de presse et 500 extraits de médias internationaux. Aucune brochure, aucun dépliant et aucun panneau d'affichage n'ont été produits au cours de l'exercice à l'examen, pour des raisons liées à la réorganisation des priorités des activités d'information.

Composante 2 : état de droit

17. Ainsi qu'il ressort des tableaux ci-dessous, la composante état de droit de la Mission a continué de renforcer les capacités locales pour favoriser les progrès vers la mise en place d'un système de justice et d'un système pénal impartiaux ainsi que d'une police professionnelle et multiethnique. La Mission a poursuivi ses fonctions de contrôle stratégique et d'intervention alors même qu'elle se heurtait aux difficultés nées du boycott par les Serbes du Kosovo des institutions du Kosovo, y compris la police et l'appareil judiciaire, comme suite à la déclaration d'indépendance par l'Assemblée du Kosovo.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès vers la mise en place d'une police, d'un système de justice et d'un système pénal impartiaux, professionnels et multiethniques

Indicateurs de succès prévus

Les Institutions provisoires d'administration autonome conservent, dans le domaine de la justice, des fonctions du pouvoir exécutif touchant sept domaines du secteur de la justice, à savoir les services pénitentiaires, l'accès des minorités à la justice, la lutte contre la discrimination, la défense des victimes et l'assistance à leur apporter, les personnes disparues et la criminalistique, les règles régissant l'administration de la justice et du ministère public (2005/06 : 6 domaines; 2006/07 : 7 domaines; 2007/08 : 7 domaines).

Le Conseil judiciaire du Kosovo conserve des responsabilités opérationnelles dans cinq domaines, et reste notamment chargé de nommer les magistrats et de veiller à ce qu'ils respectent les principes de déontologie, de nommer les procureurs et de veiller à ce qu'ils respectent les principes de déontologie, et d'administrer les tribunaux (2005/06 : 5 domaines; 2006/07 : 5 domaines; 2007/08 : 5 domaines).

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Les autorités du Kosovo ont conservé des fonctions du pouvoir exécutif touchant sept domaines du secteur de la justice, à savoir les services pénitentiaires, l'accès des minorités à la justice, la lutte contre la discrimination, la défense des victimes et l'assistance à leur apporter, les personnes disparues et la criminalistique, les règles régissant l'administration de la justice et du ministère public. En outre, le directeur local du Bureau des personnes disparues et de la criminalistique a été recruté en février 2008.

Objectif atteint. Le Conseil judiciaire du Kosovo a conservé des responsabilités opérationnelles dans cinq domaines, et a été notamment chargé de nommer les magistrats et de veiller à ce qu'ils respectent les principes de déontologie, de nommer les procureurs et de veiller à ce qu'ils respectent les principes de déontologie, et d'administrer les tribunaux.

Le Groupe de l'inspection judiciaire exerce des fonctions autonomes dans le domaine des inspections et des audits judiciaires.

Objectif atteint. Aux termes de la directive administrative n° 2008/7 de la MINUK, le Groupe de l'inspection judiciaire a été divisé en deux entités distinctes, à savoir le Bureau du responsable des services disciplinaires et le service de l'audit judiciaire, à compter du 14 juin 2008.

Les procureurs locaux, qui relèvent du Bureau du Procureur spécial du Kosovo, traitent des affaires de criminalité organisée, de traite d'êtres humains, de crimes interethniques, de terrorisme et de corruption (2005/06 : aucune affaire; 2006/07 : aucune affaire; 2007/08 : 25 affaires).

Objectif atteint. 70 affaires concernant 247 suspects, soit un nombre d'affaires plus élevé que prévu traité par les procureurs locaux relevant du Bureau du Procureur spécial du Kosovo

Le pourcentage des membres de communautés minoritaires dans les rangs du Service de police du Kosovo demeure inchangé (2005/06 : 15,5 %; 2006/07 : 16,1 %; 2007/08 : 16,1 %)

La proportion des membres de communautés minoritaires dans les rangs du Service de police du Kosovo (7 068 agents) était de 15,49 % au 18 juin 2008

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Jugement, par des juges internationaux, de 25 affaires de criminalité organisée, de corruption, de traite des êtres humains et de terrorisme, de crimes de guerre et de crimes interethniques; de 10 affaires civiles exceptionnelles; de 20 affaires liées à la Commission des médias, et décisions concernant environ 2 000 recours en matière civile renvoyées par l'Office kosovar de la propriété immobilière	32 Affaires jugées (3 affaires de criminalité organisée, 11 affaires de corruption, 1 affaire de traite d'êtres humains, 8 affaires de terrorisme, 4 affaires de crimes de guerre et 5 affaires de crimes interethniques) 2 Affaires civiles exceptionnelles jugées par des juges internationaux pendant la période considérée	Pas d'affaires liées à la Commission des médias ni de décisions concernant des recours en matière civile renvoyées par l'Office kosovar de la propriété immobilière Des jurys mixtes constitués de juges internationaux et de juges locaux ont statué sur tous les cas de libération conditionnelle. Au cours de la période considérée, des décisions ont été rendues sur des demandes de libération conditionnelle concernant 434 condamnés
Enquêtes menées par des procureurs internationaux sur une cinquantaine de personnes soupçonnées de fraude et de corruption, de 8 personnes soupçonnées de terrorisme, de 10 personnes soupçonnées de traite d'êtres humains et de 14 personnes soupçonnées dans les affaires de criminalité organisée liées au trafic de drogues	82 Affaires de corruption (29 affaires concernant 118 suspects étaient en cours au 30 juin 2008) 27 Affaires de terrorisme (21 affaires, concernant 50 suspects et 5 inconnus, étaient en cours au 30 juin 2008) 16 Affaires de traite d'êtres humains (concernant 55 suspects, en cours au 30 juin 2008)	

Jugement par la Chambre spéciale de la Cour suprême de 450 affaires civiles concernant des demandes de remboursement ordinaire liées à l'Agence fiduciaire du Kosovo, de 9 000 demandes de remboursement liées à la liste d'employés, de 300 demandes de remboursement et 100 décisions concernant des recours liées au processus de liquidation

Inculpation et procès par des procureurs internationaux de 15 personnes accusées de fraude et de corruption, de 4 personnes soupçonnées de terrorisme, de 5 personnes accusées de traite d'êtres humains, de 7 personnes accusées dans des affaires de criminalité organisée liées au trafic de drogues, de 8 personnes accusées de crimes de guerre et de 8 personnes accusées d'actes graves de violence interethnique

Examen par des procureurs internationaux de 1 300 dossiers d'enquête de la police concernant des crimes de guerre et des personnes disparues, et évaluation de ces dossiers pour déterminer si des poursuites peuvent être engagées

31 Affaires de criminalité organisée et de trafic de drogues (13 affaires concernant 39 suspects étaient en cours au 30 juin 2008)

Le taux d'exécution élevé est dû à un nombre plus important d'affaires effectivement traitées

477 Affaires civiles concernant des demandes de remboursement ordinaire liées à l'Agence fiduciaire du Kosovo ayant été jugées (616 demandes déposées)

23 Décisions relatives à des recours concernant des demandes de remboursement liées à la liste d'employés (222 recours déposés)

Pas de demandes liées au processus de liquidation

Le nombre de demandes est moins important que prévu car il avait été décidé (directive administrative 2006/17) que la Chambre spéciale de la Cour suprême ne statuerait que sur les recours; les demandes en première instance sont traitées par l'Office kosovar de la propriété immobilière

26 Personnes inculpées pour fraude et corruption (10 affaires) [9 personnes jugées (4 affaires)]

8 Personnes inculpées pour terrorisme (4 affaires) [21 personnes jugées (5 affaires)]

6 Personnes inculpées pour traite d'êtres humains (1 affaire) [1 personne jugée (1 affaire)]

14 Personnes inculpées pour crime organisé (3 affaires) (aucun procès)

1 Personne inculpée et jugée pour crime de guerre (1 affaire)

2 Personnes inculpées pour actes graves de violence interethnique (2 affaires)

5 Personnes jugées pour actes graves de violence interethnique (5 affaires)

21 Personnes inculpées pour d'autres crimes (9 affaires)

17 Personnes jugées pour d'autres crimes

Oui 24 affaires de crimes de guerre concernant 70 suspects (1 inconnu) ont été engagées

Dépôt par des procureurs internationaux de décisions d'ouverture d'enquête sur 60 à 80 affaires pénales

Suivi et orientation des activités de 7 335 membres du Service de police du Kosovo, l'accent étant mis sur les administrations de rang intermédiaire, les enquêtes criminelles, l'impartialité des systèmes de recrutement, d'avancement et de discipline, et le traitement équitable des minorités

Surveillance du respect des droits de l'homme par le Service de police du Kosovo et adoption de mesures pour remédier aux défaillances identifiées au moyen de consultations directes et de rapports périodiques

Formation de 10 juges locaux chargés de traiter des affaires graves, notamment des affaires de criminalité organisée, de traite des êtres humains, de crimes interethniques, de terrorisme et de corruption

Formation de 10 procureurs locaux du Bureau du Procureur spécial du Kosovo chargés de traiter des affaires graves, notamment des affaires de criminalité organisée, de traite des êtres humains, de crimes interethniques, de terrorisme et de corruption

Oui Les procureurs internationaux ont rendu 60 décisions d'ouverture d'enquête. Ils ont aussi déposé auprès du tribunal 14 requêtes pour exhumation, inspection post-mortem et autopsie dans des affaires de crimes de guerre pendant les deux derniers trimestres de la période considérée, requêtes qui s'apparentent à des décisions d'ouverture d'enquête

Oui Suivi de différents aspects des activités et du fonctionnement du Service de police du Kosovo et amélioration des capacités de gestion du personnel de commandement par la prestation de services d'encadrement et de conseils lorsque l'agent de police compétent des Nations Unies le juge nécessaire

Oui Surveillance du respect des normes relatives aux droits de l'homme par le Service de police du Kosovo; pas de défaillances identifiées à cet égard

3 Juges locaux ayant participé à un séminaire sur la traite des êtres humains et la protection des victimes

1 Juge local ayant participé à un séminaire sur le blanchiment de capitaux

8 Juges locaux ayant participé à un séminaire sur les fondements de la lutte contre la traite des êtres humains et les moyens d'action des structures judiciaires et institutionnelles

14 Juges locaux ayant participé à une table ronde sur la traite des êtres humains

14 Juges locaux ayant participé à un atelier interactif à l'intention des juges lors d'un séminaire sur l'action à mener dans les affaires de traite des êtres humains et autres actes criminels semblables

De meilleurs résultats ont été obtenus car le nombre effectif de juges formés était plus élevé

6 Procureurs locaux du Bureau du Procureur spécial du Kosovo ayant participé à 18 différents programmes de formation. Les 6 procureurs spéciaux, leurs collaborateurs juristes et le personnel d'appui sont formés dans le cadre d'une opération d'encadrement avec leurs homologues internationaux

Formation de 65 responsables kosovars de la gestion du système pénitentiaire local (directeurs de prison, directeurs adjoints et superviseurs) pour 8 établissements pénitentiaires du Kosovo	Le nombre de procureurs locaux formés est moins élevé en raison des vacances de poste au Bureau du Procureur spécial du Kosovo. Le Bureau ne comptait que 6 procureurs locaux contre 10 postes prévus au budget
Formation de 8 inspecteurs et de 6 auditeurs kosovars du Groupe de l'inspection judiciaire	65 Responsables kosovars formés
Formation de 400 membres du Ministère de la justice dans les domaines de l'accès des minorités à la justice, de la lutte contre la discrimination, de la défense des victimes et de l'aide à leur apporter, des personnes disparues et de la criminalistique, des règles régissant l'administration de la justice et de l'entraide judiciaire au niveau international	8 Inspecteurs kosovars formés dans les domaines de l'accueil et de l'interrogation des plaignants ainsi que de la déontologie et du code de conduite professionnelle des juges
Formation de 11 membres kosovars du Conseil judiciaire du Kosovo chargés de nommer et de sanctionner les juges et les procureurs et d'assurer l'administration des tribunaux	5 Inspecteurs kosovars formés en matière de rédaction des rapports et de finances publiques internes
Promotion du recrutement et du maintien en poste de membres des communautés minoritaires au sein du Service de police du Kosovo grâce à la diffusion d'informations dans tous les médias disponibles et par les membres de minorités faisant partie de la police dans leurs communautés respectives	10 Membres du Ministère de la justice formés dans le domaine de la médecine légale
	18 Agents formés dans le domaine de l'entraide judiciaire internationale
	Le nombre d'agents formés est moins élevé en raison du transfert au Ministère de la justice de la responsabilité de la formation dans les domaines de l'accès des minorités à la justice, de la lutte contre la discrimination, de la défense des victimes et de l'aide à leur apporter et des règles régissant l'administration de la justice
	Oui
	Oui Production (dans les trois langues) de la publication interne mensuelle <i>The Protector</i> , qui s'adresse aux membres du Service de police du Kosovo de tous les groupes ethniques. Cette publication a été largement distribuée gratuitement dans toute la zone de la Mission et mise à la disposition de toutes les communautés. En outre, le Service de police du Kosovo a noué d'excellentes relations avec les médias nationaux et internationaux et a favorisé la recherche de solutions aux problèmes d'égalité des sexes, aux questions ethniques et aux questions concernant les minorités

Lancement d'une campagne d'information visant à promouvoir l'état de droit, au moyen de 104 émissions radiophoniques, télévisées ou diffusées sur Internet, de 4 messages d'intérêt public diffusés à la radio, à la télévision et sur le Web, de 70 conférences de presse et communiqués de presse sur les accords de coopération internationaux, et par la publication du magazine <i>Focus Kosovo</i> et de la lettre d'information <i>Danas I Sutra</i> (<i>Aujourd'hui et demain</i>)	La proportion des membres de communautés minoritaires dans les rangs du Service de police du Kosovo (7 068 agents) était de 15,49 % au 18 juin 2008 7 500 Exemplaires du magazine <i>Focus Kosovo</i> 22 000 Exemplaires de la lettre d'information <i>Danas I Sutra</i> (<i>Aujourd'hui et demain</i>) 20 Conférences de presse 44 Communiqués de presse 1 Message d'intérêt public diffusé à la radio, à la télévision et sur le Web 668 Émissions radiophoniques 28 Émissions télévisées La campagne d'information comportait aussi 1 250 affiches, 880 contacts quotidiens avec les journalistes, 122 manchettes matinales, 68 reportages et 166 mentions dans les médias internationaux
--	---

Réalisation escomptée 2.2 : Maintien de l'ordre public au Kosovo

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Réduction du nombre d'infractions contre des personnes (2005/06 : 7 233; 2006/07 : 7 000; 2007/08 : 6 800)	Objectif atteint. 6 624 infractions contre des personnes
Réduction du nombre d'infractions contre des biens (2005/06 : 16 096; 2006/07 : 16 000; 2007/08 : 15 600)	18 388 infractions contre des biens Après la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo adoptée en février et l'opération de police de la MINUK à Mitrovica le 17 mars 2008, le nombre d'infractions contre des biens a considérablement augmenté.
Maintien à 80 % du taux d'identification des auteurs présumés d'infractions contre des personnes	75 % des auteurs présumés d'infractions ont été identifiés. Le taux d'identification des auteurs d'infraction est donc inférieur au taux prévu.
Maintien à 48 % du taux d'identification des auteurs présumés d'infractions contre des biens	Objectif atteint. 51 % des auteurs présumés d'infractions ont été identifiés. Le niveau visé a été adapté en fonction de nouveaux critères de classement des infractions, ce qui a entraîné une augmentation du taux d'infractions.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Fourniture de services de sécurité lors des réunions publiques, y compris les rassemblements politiques, les événements sportifs, les marches de protestation et les manifestations	Oui Les unités de police constituées ont mené 195 opérations lors de diverses manifestations politiques, manifestations et visites de personnalités officielles dans la région de Mitrovica à la suite de la déclaration d'indépendance adoptée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008. Il a également fallu protéger le tribunal de la MINUK et le centre de détention à Mitrovica. Par ailleurs, à la mi-février, les postes frontière n^{os} 1 et 31 ont été placés sur la surveillance permanente d'unités de police spécialisées. Une unité canine de la police a mené 116 opérations lors de manifestations (recherche d'explosifs et de stupéfiants), et procédé à des rondes quotidiennes à l'aéroport de Pristina (recherche d'armes et de stupéfiants).
Présence du personnel international chargé des opérations de police (y compris les unités de police spécialisée) dans des lieux stratégiques sur tout le territoire du Kosovo, en particulier dans les zones sensibles sur le plan ethnique, aux fins du maintien de l'ordre, de la prévention de manifestations violentes et d'autres troubles de l'ordre public	Oui Les opérations d'unités de police spécialisée ont augmenté en raison du déploiement d'une unité supplémentaire à Mitrovica en juin 2008.
Fourniture d'une capacité de sauvetage d'otages et d'intervention rapide et d'une capacité de protection rapprochée de personnes menacées	Oui Une protection a été fournie à des témoins à haut risque dans une affaire concernant un groupe de personnes. 4 Tâches relatives à l'extradition ont été exécutées dans le contexte du transfert de 3 prisonniers de Suisse.
Organisation d'une centaine de missions ponctuelles et de 150 opérations de reconnaissance et de surveillance par les unités de police spécialisée	120 Missions ponctuelles ont été menées dans le cadre d'événements spontanés, de manifestations et d'alertes à la bombe. 190 Opérations de reconnaissance et de surveillance ont été menées par l'Équipe spéciale Six (unité de police internationale spécialisée dans certaines disciplines concernant les opérations spéciales, notamment tactique, sauvetage d'otages, insertion et extraction, armes spéciales et tactiques connexes) et par les unités chargées de la protection rapprochée et de la protection des témoins.

Suivi et évaluation des infractions signalées contre des minorités	Produit supérieur aux prévisions du fait des difficultés qui ont suivi la déclaration d'indépendance adoptée par l'Assemblée du Kosovo le 17 février 2008 et l'opération de police à Mitrovica en mars 2008. 141 Infractions suivies et évaluées (109 en 2005/06 et 118 en 2006/07)
--	--

Composante 3 : appui

18. Comme indiqué dans les cadres ci-après, durant la période considérée, en moyenne 4 509 membres du personnel de la MINUK ont bénéficié de l'appui logistique et administratif nécessaire, y compris des services en matière de transport, de transmission et d'informatique, et des services médicaux et de sécurité. Plusieurs facteurs externes ont eu une incidence sur les réalisations escomptées, notamment la réduction naturelle des effectifs en raison des incertitudes quant au statut futur de la Mission, l'appréciation de la valeur de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le recours du Service de police du Kosovo à son propre réseau indépendant de communications et la résiliation anticipée du contrat de location d'hélicoptère avec effet au 15 juin 2008.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission d'un appui efficace et rationnel, dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction de 9,7 % du coût total des communications par réseaux commerciaux, grâce à l'utilisation du routage le moins coûteux, à l'exercice d'un contrôle plus strict sur la fourniture de téléphones cellulaires et satellites et au recouvrement des coûts afférents aux appels personnels	Objectif atteint. Le coût total des communications par réseaux commerciaux a été réduit de 29,8 %, grâce à l'utilisation du routage le moins coûteux, à l'exercice d'un contrôle plus strict sur la fourniture de téléphones cellulaires et satellites et au recouvrement des coûts afférents aux appels personnels. La MINUK a en outre eu davantage recours à des liaisons louées pour les liaisons voix et données avec Brindisi, Skopje et Belgrade, de préférence aux liaisons satellites, dont elle n'a conservé qu'un minimum pour servir en appoint.
Application systématique de meilleures pratiques d'entretien des véhicules grâce à l'organisation d'inspections supplémentaires de la sécurité des véhicules à kilométrage élevé mais en bon état, afin de pouvoir les utiliser plus longtemps	Objectif atteint. Le programme de meilleures pratiques d'entretien des véhicules a été systématiquement appliqué. Des inspections obligatoires ont été organisées tous les 5 000 kilomètres pour tous les véhicules (utilisation du système CarLog). La MINUK a continué d'utiliser son parc de véhicules anciens au lieu de remplacer les véhicules vétustes. La durée de vie utile des véhicules légers a été portée à 9 ans et 200 000 kilomètres, contre une durée moyenne de 7 ans et 140 000 kilomètres, et à 12 ans pour les véhicules lourds, contre une durée normale de 8 ans. Les véhicules anciens de la Mission ont consommé plus d'essence, mais l'acquisition de véhicules neufs aurait entraîné des besoins additionnels d'un montant estimé à quelque 4,6 millions de dollars.

Application systématique du programme d'entretien préventif pour les installations de la MINUK

Objectif atteint. Le programme d'entretien préventif a permis de réaliser des économies liées aux services d'entretien (19,8 %) et aux fournitures (25,3 %). Cela a été possible grâce à l'amélioration du programme d'entretien préventif avant l'hiver et à l'usage plus judicieux du matériel non utilisé, qui s'est traduit par une réduction des stocks et l'accélération du programme de déneigement durant la période hivernale. Le programme prévoyait la modernisation et la rénovation anticipées des installations afin de réduire au minimum les frais d'entretien et de réparation.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Réduction de 61 % des frais de fonctionnement et d'entretien des groupes électrogènes, grâce à un entretien préventif plus systématique

Non L'utilisation des groupes électrogènes a augmenté de 230 % (11 830 kilowattheure en 2007/08 contre 3 583 kilowattheure en 2006/07) en raison de la fréquence accrue des pannes de courant. Il en est résulté une augmentation de 49 % des frais de fonctionnement et d'entretien des groupes électrogènes (91 187 dollars en 2007/08 contre 61 190 dollars en 2006/07).

Application de meilleures pratiques d'entretien des véhicules grâce à l'organisation d'inspections supplémentaires pour vérifier la sécurité des véhicules à kilométrage élevé qui sont en bon état, permettant de porter à 8 ans la durée de vie utile des véhicules légers qui, d'après le Manuel des coûts standard, est actuellement de 6 ou 7 ans

Oui Le programme de meilleures pratiques d'entretien des véhicules a été mis en œuvre. Il en est résulté une prolongation de la durée de vie utile de 80 % des véhicules légers de la Mission, passée à 9 ans et 200 000 kilomètres par rapport à 7 ans et 140 000 kilomètres, et à 12 ans pour les véhicules lourds, par rapport à une durée moyenne normale de 8 ans.

Réduction de 77 % du coût de l'entretien et de la rénovation des installations de la MINUK, grâce à l'application du programme d'entretien préventif et à la réduction du nombre d'installations qui sera ramené de 55 en 2006/07 à 53 en 2007/08

19,8 % Réduction des besoins en matière de services d'entretien

25,3 % Réduction des besoins en matière de fournitures d'entretien

53 Les économies réalisées en matière de services et de fournitures d'entretien sont inférieures aux prévisions du fait de la nécessité de rénover les locaux de la MINUK avant le transfert à leurs propriétaires légitimes, et du fait également des dépenses additionnelles, soit 17,7 % (dépenses effectives : 117 800 dollars, contre 100 100 dollars inscrits au budget) aux fins des services de rénovation. Le programme d'entretien préventif concernant les installations de la Mission a été exécuté. Il

prévoyait des préparatifs anticipés grâce à la modernisation et à la rénovation des locaux afin de réduire au minimum les dépenses d'entretien et de réparation, à l'accélération du programme de déneigement durant la période hivernale, à l'installation de compteurs supplémentaires pour mieux surveiller la consommation d'eau et d'électricité et au remplacement des robinets par des mélangeurs automatiques dotés de minuteurs.

Locaux entretenus

Personnel militaire, de police et civil

Affectation, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 38 officiers de liaison, 1 565 membres de la police des Nations Unies et 513 membres des unités de police spéciale

39 Effectif moyen des officiers de liaison

Effectif moyen supérieur aux prévisions du fait des chevauchements au moment de la relève

1 481 Effectif moyen de la police des Nations Unies

Effectif moyen inférieur aux prévisions du fait que les niveaux de déploiement effectifs du personnel de police ont été inférieurs aux prévisions.

502 Membres des unités de police spéciale

Effectif moyen inférieur aux prévisions, en raison du niveau inférieur aux prévisions du déploiement des membres des unités de police spéciale, sur la base des mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de forces de police spéciale

Une unité supplémentaire de 125 membres de la police spéciale a été déployée auprès de la MINUK en juin 2008

Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents, destiné aux membres des unités de police spéciale

Oui Vérification et inspection mensuelles

Administration d'un nombre moyen de 2 808 membres du personnel civil, dont 608 recrutés sur le plan international et 2 038 recrutés sur le plan national, et de 162 Volontaires des Nations Unies

456 Nombre moyen de membres du personnel recrutés sur le plan international

1 900 Nombre moyen de membres du personnel recrutés sur le plan national

131 Volontaires des Nations Unies

Effectif moindre en raison de la réduction naturelle des effectifs recrutés sur le plan international et sur le plan national ainsi que du nombre de Volontaires des Nations Unies, compte tenu des incertitudes concernant le

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil et des membres des unités de police spéciale portant sur la formation, la prévention, le suivi et l'application de mesures disciplinaires

statut futur de la Mission

Oui Mise au point des documents d'orientation (code de conduite, directives relatives aux enquêtes sur les cas de conduite répréhensible, exposés liminaires pour la liste des sites interdits établie par la police des Nations Unies et communiqué de presse relevant de la série Countdown consacrée aux travaux du Groupe Déontologie et discipline)

Distribution de documents d'orientation (projet de mémorandum sur la présentation des plaintes et projet de circulaire sur la protection des enfants contre toute exploitation économique)

La MINUK diffuse des modules de formation en ligne sur le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus d'autorité au travail, ainsi que sur l'expression des opinions personnelles, les documents officiels et les communications écrites.

Les sites Web consacrés à la déontologie et à la discipline sont opérationnels sur l'intranet et Internet.

Des contacts ont été établis avec les organisations non gouvernementales locales et les partenaires de la société civile.

Le premier numéro d'une lettre d'information sur la déontologie et la discipline a été publié en juin 2008 et une série de séances d'information à l'intention de toutes les catégories de personnel de la MINUK a été organisée à l'échelle de l'ensemble de la Mission.

Élaboration et distribution de questionnaires sur l'évaluation de la déontologie et des risques auprès de l'ensemble du personnel de la MINUK, de l'OSCE, du pilier de l'Union européenne et des organismes des Nations Unies, afin d'évaluer la sensibilisation générale, au sein de la Mission, aux questions de déontologie et de discipline, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et de cibler efficacement les initiatives de prévention et de détection

Dossiers soumis, dont 8 concernant des allégations de fautes graves (relevant de la catégorie I), dont aucune n'était une allégation d'exploitation ou d'abus sexuels, et

49 concernant des allégations de fautes mineures (relevant de la catégorie II), dont 29 ont été traités et clos, 20 autres étant toujours ouverts au 30 juin 2008. 32 demandes de services consultatifs ont été reçues en rapport avec des plaintes et des allégations, essentiellement liés à l'administration; ces dossiers ont été clos après avoir fait l'objet d'une médiation, puis d'un règlement interne.

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 53 installations de la MINUK

Mise en œuvre d'un programme d'entretien préventif qui permettra de réduire de 44,7 % les coûts afférents aux pièces détachées pour les climatiseurs, le matériel de bureau et d'entrepôt, les réfrigérateurs et les congélateurs, le matériel électrique, les brûleurs de chaudières et le matériel de sécurité

Exploitation et entretien de 72 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 53 installations

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 032 véhicules appartenant à l'ONU, dont 65 véhicules blindés, et de 87 véhicules appartenant aux contingents dans 5 ateliers sur 7 sites

Opération d'un service quotidien de navette pour un effectif moyen de 496 membres du personnel des Nations Unies par jour, entre leur logement et leur lieu de travail

Prolongation de la durée de vie utile des véhicules légers, de 6 ou 7 ans à 8 ans

53 Les locaux demeurent pleinement opérationnels et conformes aux normes de l'ONU.

64,8 % Réduction des dépenses consacrées aux pièces détachées et aux fournitures en 2007/08 (27 400 dollars), par rapport à la période 2006/07 (78 000 dollars)

Le programme d'entretien préventif de la Mission prévoyait une évaluation mensuelle de l'état du matériel et l'entretien préventif des climatiseurs, réfrigérateurs, congélateurs et chaudières, du matériel électrique et du matériel de sécurité, ainsi que des inspections et un entretien anticipés réguliers, qui ont également permis de réduire les pannes de matériel au minimum.

72 Groupes électrogènes exploités et entretenus

53 Locaux

1 032 Véhicules appartenant à l'ONU, dont 65 véhicules blindés et 87 véhicules appartenant aux contingents

7 Locations

541 Nombre moyen de membres du personnel des Nations Unies transporté chaque jour

Effectif moyen supérieur aux prévisions, le personnel recruté sur le plan national ayant eu recours plus fréquemment aux services de navette assurés par la MINUK

Oui La durée de vie utile de 80 % des véhicules légers de la Mission est passée de 7 ans et 140 000 kilomètres (durée normale) à 9 ans et 200 000 kilomètres, et celles des véhicules lourds de 8 ans à 12 ans.

Transports aériens

Exploitation et entretien d'un hélicoptère dans un site

Oui Jusqu'au 15 juin 2008, date de la résiliation du contrat relatif à l'hélicoptère

Organisation de 54 navettes aériennes, 12 vols en dehors de la zone de la Mission et 15 relèves du personnel militaire et de police

Oui Jusqu'au 15 juin 2008, date de la résiliation du contrat relatif à l'hélicoptère

Transmissions

Appui et entretien de 8 microterminaux (VSAT), 30 standards téléphoniques et 151 liaisons hertziennes

8 Microterminaux pour lesquels ont été fournis des services d'appui et d'entretien.

27 Standards téléphoniques pour lesquels ont été fournis des services d'appui et d'entretien.

Trois standards ont été mis hors service en raison de la fermeture du bureau de Ferizak et de l'interruption des liaisons téléphoniques à l'héliport et dans le bâtiment du Département de la justice.

116 Liaisons hertziennes

35 liaisons hertziennes avec des postes de police ont été mises hors service en raison de la mise en place d'un réseau indépendant par le Service de police du Kosovo.

44 Répéteurs VHF pour lesquels ont été fournis des services d'appui et d'entretien.

69 Répéteurs UHF pour lesquels ont été fournis des services d'appui et d'entretien. L'appui et l'entretien de 53 répéteurs VHF et de 80 répéteurs UHF avaient été envisagés à l'origine compte tenu du possible élargissement de la couverture radio VHF et UHF en collaboration avec l'Union européenne, qui ne s'est pas concrétisé.

1 788 Nombre moyen d'utilisateurs VHF

2 252 Nombre moyen d'utilisateurs UHF

Le nombre moindre d'utilisateurs tient au niveau effectif de déploiement du personnel de la Mission

1 Commutateur principal pour lequel ont été fournis des services d'appui et d'entretien.

6 Stations fixes pour lesquelles ont été fournis des services d'appui et d'entretien.

1 848 Nombre moyen d'utilisateurs

Le nombre moindre d'utilisateurs tient au niveau effectif de déploiement du personnel de la Mission

Appui et entretien de 53 répéteurs VHF et de 80 répéteurs UHF (1 804 utilisateurs dans le premier cas et 2 807 dans le second)

Appui et entretien de systèmes multiplex numériques comportant 1 commutateur principal, 6 stations fixes et 2 329 radios

Utilisation du routage le moins coûteux et mise en application des règlements concernant l'usage du téléphone

Oui L'utilisation du routage le moins coûteux a fait l'objet d'un suivi régulier sur le commutateur téléphonique principal, ce qui a permis le routage le moins coûteux pour les communications intermissions, les lignes fixes locales et les appels internationaux. Les règlements concernant l'usage du téléphone ont été appliqués et les coûts afférents aux appels personnels ont été recouverts auprès des utilisateurs sur une base mensuelle.

Informatique

Exploitation et maintenance de 124 serveurs, 2 134 ordinateurs de bureau, 624 ordinateurs portables, 788 imprimantes et 155 expéditeurs numériques, sur 8 sites

141 Serveurs

En raison des retards dans la mise en œuvre du projet de dématérialisation des serveurs visant à réduire le nombre de serveurs utilisés

3 039 Ordinateurs de bureau

Nombre plus élevé d'ordinateurs de bureau suite au retard pris dans la passation par pertes et profits des ordinateurs obsolètes

518 Ordinateurs portables

Nombre moins élevé d'ordinateurs portables en raison du retard pris dans la passation par pertes et profits des ordinateurs portables

1 030 Imprimantes

Nombre plus élevé d'imprimantes pour maintenir les capacités d'impression voulues pour diffuser des documents confidentiels et sensibles et pour équiper les utilisateurs des bureaux isolés et éloignés de tout – zones frontalières et municipales.

131 Expéditeurs numériques

Nombre moins élevé d'expéditeurs numériques suite au regroupement de certains bureaux et à la passation par pertes et profits du matériel obsolète

8 Sites

3 060 Usagers de LAN et de WAN

Nombre moins élevé d'usagers en raison d'effectifs moins nombreux que prévu, ce qui réduit le nombre des personnes ayant accès au réseau

Appui et maintenance de réseaux locaux (LAN) et étendus (WAN) pour 3 500 usagers sur 8 sites

Services médicaux

Exploitation et entretien d'un dispensaire de niveau I plus à Pristina, disposant d'une infirmerie, de 4 dispensaires offrant des soins de santé de base, d'un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, d'infirmeries et de services hospitaliers, notamment une unité de soins intensifs, et un service d'isolement des malades contagieux, qui dispensent des soins à l'ensemble du personnel de la Mission et de celui d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'en cas d'urgence, à la population civile locale

Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la Mission et pour tous les sites des Nations Unies, à destination notamment des hôpitaux de niveau 3 de Prizren, Gjilane, Belgrade et Skopje ainsi que d'un centre médical spécialisé à Vienne

Exploitation et maintenance d'un service de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH, à l'intention du personnel de la Mission

Mise en œuvre d'un programme destiné à sensibiliser l'ensemble du personnel de la Mission à l'infection par le VIH et au sida, notamment au moyen de la dissémination mutuelle des informations

Mise en place, au quartier général de la Mission, d'un dispensaire offrant des soins d'urgence et des services adéquats d'isolement des contagieux

1 Dispensaire de niveau I plus à Pristina

4 Dispensaires offrant des soins de santé de base et un service d'urgence (un dans chaque région)

13 256 visites au dispensaire de la MINUK à Pristina et dans ceux des régions; 1 280 examens radiologiques et 2 970 tests de laboratoire dans le dispensaire de Pristina, 171 patients ayant été admis dans les services hospitaliers de Pristina; 3 campagnes de santé ont été effectuées (notamment une campagne de vaccination contre la grippe, une campagne pour la Journée mondiale contre le diabète et une campagne pour la Journée mondiale de lutte contre le sida); 248 fonctionnaires ont reçu une formation aux secours d'urgence; 11 lettres d'information médicale ont été établies et 14 000 exemplaires ont été distribués; 35 interventions chirurgicales mineures ont été effectuées; 12 endoscopies de dépistage ont été réalisées.

9 Évacuations médicales

10 Rapatriements médicaux

128 Transferts médicaux vers des hôpitaux à Pristina, Belgrade et Skopje

141 Personnes ayant bénéficié de services de consultation et de dépistage volontaire

Oui Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation au VIH

Un atelier de sensibilisation d'une durée d'une semaine a été organisé en anglais et dans les langues locales à l'intention du personnel civil de la MINUK, y compris la Police des Nations Unies

Célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida

Des supports éducatifs de sensibilisation au VIH ont été distribués (stylos affichant un logo promotionnel, casquettes et T-shirts).

Des préservatifs ont été distribués.

Oui Un dispensaire de services d'urgence a été établi à Pristina.

10 Patients ont été admis à la suite de l'opération de police du 17 mars 2008.

Vaccination prévue pour l'ensemble du personnel de la Mission contre la grippe

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'ensemble du personnel se trouvant dans la zone de la Mission

Fourniture de services de protection rapprochée 24 heures sur 24 au personnel de direction de la Mission et aux personnalités en visite

Évaluation de la sécurité des sites dans la zone de la Mission, et notamment contrôle de la sécurité de 120 domiciles

Formation en matière de sécurité et formation de base en matière de prévention des incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie, à l'intention de tous les nouveaux arrivants

803 Membres du personnel de la MINUK ont été vaccinés.

Oui Quartier général et sièges administratifs et régionaux protégés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par les services de sécurité fournis par la Mission et par des agents de sécurité contractuels

Oui Services de protection rapprochée fournis 24 heures sur 24

Un plan opérationnel de protection des hauts fonctionnaires des Nations Unies en mission de visite dans la zone de la Mission a été élaboré.

Oui Une évaluation des risques sécuritaires des sites situés dans la zone de la Mission a été effectuée conformément au modèle de gestion des risques sécuritaires. L'évaluation des risques sécuritaires a été actualisée selon que de besoin, mais au moins deux fois par an dans le cadre de la réévaluation obligatoire en mars et en septembre conformément aux instructions du Département de la sûreté et de la sécurité. La matrice d'évaluation des risques sécuritaires a été établie et approuvée par l'Équipe de gestion de la sécurité.

233 Évaluations des conditions de sécurité des domiciles ont été effectuées conformément aux normes minima de sécurité opérationnelle applicables aux domiciles au Kosovo.

67 Vérifications des conditions de sécurité des domiciles ont été effectuées dans les régions de Gjilane, Prizren et Peja.

Le nombre plus élevé que prévu d'évaluations/vérifications des conditions de sécurité des domiciles est dû aux déménagements des fonctionnaires d'un domicile à un autre.

Oui Tous les nouveaux arrivants ont été informés de la situation sécuritaire de la Mission et y ont été sensibilisés; sécurité personnelle, sécurité des bureaux, sécurité des véhicules et sécurité de l'information; et ils ont reçu une formation en matière de sécurité des domiciles.

	117 Réunions d'information sur la sécurité ont été organisées à l'intention de 170 nouveaux arrivants.
	294 Réunions d'information ont été organisées à l'intention des responsables de la sécurité (y compris les agents suppléants et des organismes chargés de la sécurité).
	Réunions d'information organisées à l'intention de responsables de la sécurité (124 membres du personnel de la Mission et d'organismes des Nations Unies appartenant à une minorité nationale)
	Une opération sécuritaire de 2 heures de réaffectation des responsables de la sécurité, avec la participation de 4 groupes de responsables de la sécurité et de 73 fonctionnaires au total, a été menée à bien.
	Dans la région de Mitrovica, 60 programmes de formation en matière de sécurité ont été organisés; dans la région de Gjilane, 30 programmes de formation en matière de sécurité, 15 vérifications des conditions de sécurité des domiciles et 20 séances d'information destinées aux membres de la Force de paix au Kosovo et aux nouveaux arrivants ont été organisés; dans la région de Prizren, 40 programmes de formation en matière de sécurité et 20 exercices d'évacuation ont été organisés; et, dans la région de Peja, 25 programmes de formation en matière de sécurité ont été organisés.
Organisation de 4 opérations de postes de commandement	Oui 2 exercices d'évacuation d'urgence ont été effectués au quartier général de la Mission et au siège administratif; 4 plans de défense du siège administratif ont été élaborés en coopération avec la Force de paix au Kosovo et la Police des Nations Unies.
	28 Opérations de postes de commandement, en coopération avec la Force de paix au Kosovo et la Police des Nations Unies, dans les régions de Mitrovica, Gjilane, Prizren et Peja
Réunions d'information mensuelles destinées à sensibiliser l'ensemble du personnel de la Mission aux questions de sécurité et aux plans d'urgence, afin que tous soient informés de toutes les questions touchant leur sécurité et leur sûreté	12 Réunions mensuelles de l'Équipe de gestion de la sécurité ont été organisées (la cellule de coordination des informations en matière de sécurité a fourni des données actualisées sur la situation sécuritaire au sein de la Mission, sur les différentes phases de sécurité au Kosovo, en Macédoine, en Albanie,

au Monténégro et en Serbie, sur les incidents impliquant des fonctionnaires et des biens des Nations Unies).

- 222 Réunions d'information et de sensibilisation en matière de sécurité ont été organisées à l'intention du personnel dans les régions de Mitrovica et de Peja, ainsi que des réunions hebdomadaires sur la sécurité régionale avec le personnel de direction, y compris la Police des Nations Unies et la Force de paix au Kosovo.
- 35 Réunions d'information organisées à l'intention des nouveaux arrivants et des responsables de la sécurité dans les régions de Gjilane et Prizren

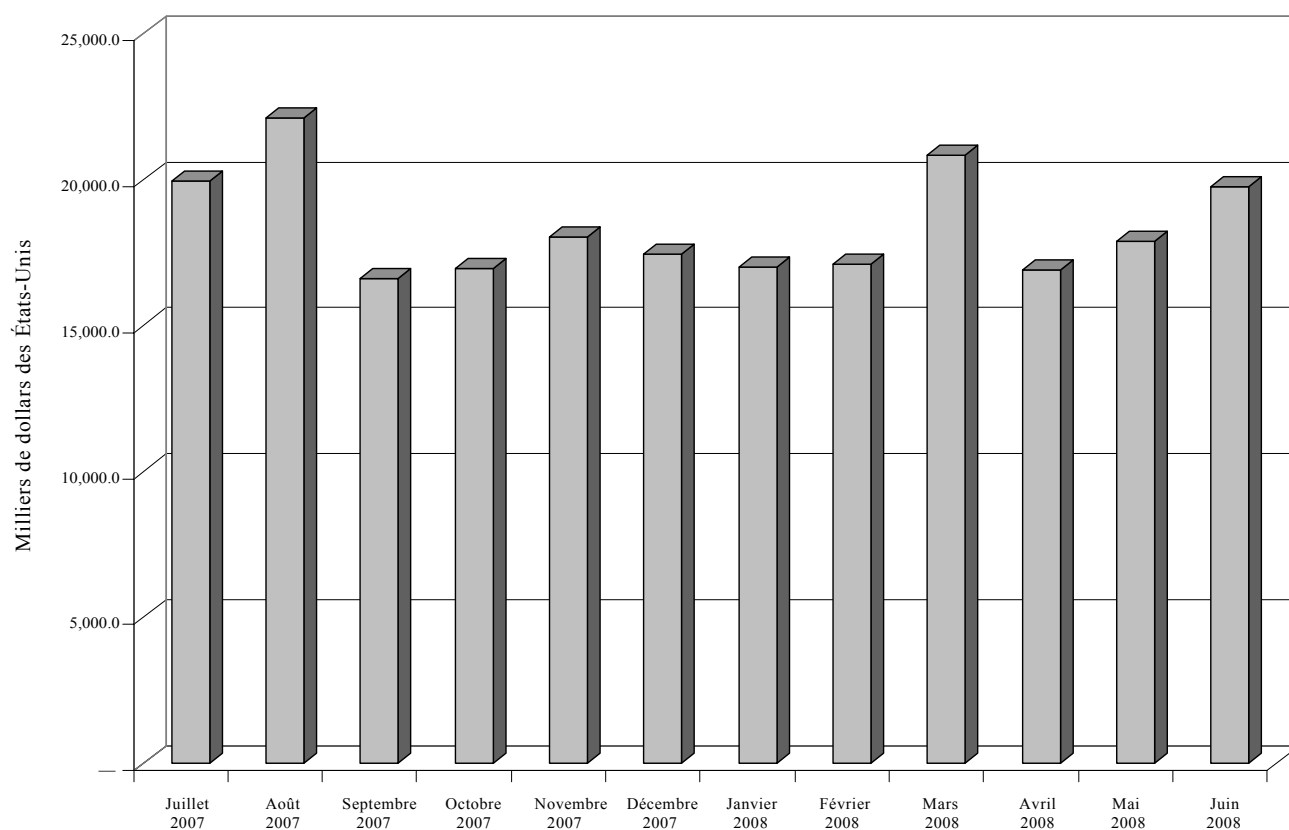
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	1 607,8	1 628,8	(21,0)	(1,3)
Contingents	—	—	—	—
Police des Nations Unies	59 593,7	59 560,5	33,2	0,1
Unités de police constituées	13 773,9	12 064,8	1 709,1	12,4
Total partiel	74 975,4	73 254,1	1 721,3	2,3
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	63 605,1	68 015,1	(4 410,0)	(6,9)
Personnel recruté sur le plan national	47 785,5	49 412,0	(1 626,5)	(3,4)
Volontaires des Nations Unies	5 673,6	4 904,8	768,8	13,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	612,0	716,5	(104,5)	(17,1)
Total partiel	117 676,2	123 048,4	(5 372,2)	(4,6)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	32,7	96,9	(64,2)	(196,3)
Voyages	817,9	946,5	(128,6)	(15,7)
Installations et infrastructures	13 191,9	11 617,2	1 574,7	11,9
Transports terrestres	3 874,1	3 684,9	189,2	4,9
Transports aériens	814,1	858,8	(44,7)	(5,5)
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Transmissions	4 261,3	2 634,0	1 627,3	38,2
Informatique	2 563,3	2 545,4	17,9	0,7
Services médicaux	673,9	459,5	214,4	31,8
Matériel spécial	92,1	91,6	0,5	0,5
Fournitures, services et matériel divers	1 503,5	1 229,3	274,2	18,2
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	27 824,8	24 164,1	3 660,7	13,2
Total brut	220 476,4	220 466,6	9,8	—
Recettes provenant des contributions du personnel	16 403,4	16 720,4	(317,0)	(1,9)
Total net	204 073,0	203 746,2	326,8	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	220 476,4	220 466,6	9,8	—

B. Évolution des dépenses mensuelles



19. Le niveau plus élevé des dépenses de juillet et août 2007 tient aux engagements déjà approuvés pour les services de blanchissage, de restauration et de sécurité, les services collectifs de distribution et les services informatiques, ainsi que pour le carburant destiné aux groupes électrogènes et les transports terrestres. Celui de mars 2008 s'explique par l'inscription dans les comptes de la Mission d'engagements – au titre du remboursement des services assurés par leur personnel aux Gouvernements fournisseurs d'unités de police spécialisée – qui apparaissent dans les soldes créditeurs au moment de la clôture des comptes de fin d'exercice en juin 2008.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 572,1
Recettes diverses ou accessoires	1 577,9
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,3)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 254,2
Total	5 403,9

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Unités de police constituée	1 732,8
Total partiel	1 732,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	36,3
Transmissions	223,8
Services médicaux	91,9
Matériel spécial	91,6
Total partiel	443,6
Total	2 176,4

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,0	10 juin 1999	–
Usage opérationnel intensif	0,8	10 juin 1999	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	10 juin 1999	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	1,75-2,0		

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	(21,0)	(1,3 %)

20. Le dépassement enregistré à cette rubrique résulte essentiellement du fait que l'euro s'est apprécié de 14,5 % par rapport au dollar des États-Unis (sur la base du taux de change opérationnel de l'ONU), passant de 0,802 euro pour 1 dollar, taux utilisé pour l'établissement du budget, à 0,686 euro pour 1 dollar en moyenne (dans sa note sur les modalités de financement de la Mission pour l'exercice à l'examen (A/62/801), le Secrétaire général a indiqué que l'euro s'était apprécié de 12,6 % par rapport au dollar des États-Unis, en s'établissant à 0,701 euro pour 1 dollar au mois de mars 2008). Par ailleurs, le nombre d'officiers de liaison militaire déployés a été plus important que prévu (39 au lieu des 38 envisagés) par suite des chevauchements au moment de la relève.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 709,1	12,4 %

21. Des économies ont été réalisées au titre du remboursement aux gouvernements fournisseurs d'unités de police spécialisée des coûts liés au matériel majeur; du transport et du déploiement (en juin 2008) du matériel appartenant à une nouvelle unité; et des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(4 410,0)	(6,9 %)

22. Le dépassement concernant les dépenses communes de personnel résulte du fait que l'euro s'est apprécié de 14,5 % par rapport au dollar (sur la base du taux de change opérationnel de l'ONU), passant de 0,802 euro pour 1 dollar, taux utilisé pour l'établissement du budget, à 0,686 euro pour 1 dollar en moyenne, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses liées à l'indemnité de subsistance (mission). Cette augmentation a été compensée par les économies réalisées au titre des traitements et des contributions du personnel parce que le taux effectif de vacance des postes a été de 24,6 %, contre 15 % prévu dans le budget pour l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 626,5)	(3,4 %)

23. Le dépassement tient essentiellement au fait que l'euro s'est apprécié de 14,5 % par rapport au dollar des États-Unis (sur la base du taux de change opérationnel de l'ONU), passant de 0,802 euro pour 1 dollar, taux utilisé pour l'établissement du budget, à 0,686 euro pour 1 dollar en moyenne (dans sa note sur les modalités de financement de la Mission pour l'exercice à l'examen (A/62/801),

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Ne sont analysés que les écarts de plus de 5 % ou d'un montant supérieur à 100 000 dollars.

le Secrétaire général a indiqué que l'euro s'était apprécié de 12,6 % par rapport au dollar des États-Unis, en s'établissant à 0,701 euro pour 1 dollar au mois de mars 2008), ce qui a eu pour effet d'accroître le montant des ressources nécessaires pour couvrir les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel. Ce dépassement a été en partie compensé par les économies réalisées au titre des traitements des agents recrutés sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	768,8	13,6 %

24. Les économies tiennent au taux de vacance effectif (19,1 % en moyenne) qui a été supérieur à celui pris en compte dans le budget (10 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(104,5)	(17,1 %)

25. Le dépassement s'explique par le fait que l'euro s'est apprécié de 14,5 % par rapport au dollar des États-Unis (sur la base du taux de change opérationnel de l'ONU), passant de 0,802 euro pour 1 dollar, taux utilisé pour l'établissement du budget, à 0,686 euro pour 1 dollar en moyenne, d'où les dépenses plus importantes que prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

	<i>Écart</i>	
Consultants	(64,2)	(196,3 %)

26. Le dépassement tient aux dépenses imprévues qui ont été engagées pour financer les services de quatre consultants chargés : a) de fournir des avis sur la promotion de normes internationales relatives aux droits de minorités et aux droits humains, y compris la protection des droits et des intérêts des communautés minoritaires; b) d'établir le rapport sur l'égalité des femmes dans les établissements pénitentiaires; c) d'enquêter sur une affaire grave de sévices à enfant et de fournir des conseils sur les futurs besoins en formation dans ce domaine; et d) d'enquêter sur des faits survenus lors de l'opération menée par la Police des Nations Unies à Mitrovica en mars 2008.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(128,6)	(15,7 %)

27. Le dépassement s'explique par l'augmentation du coût des voyages aériens, payés en euros, du fait de l'appréciation de cette monnaie par rapport au dollar des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 574,7	11,9 %

28. Les économies tiennent essentiellement aux dépenses moins importantes que prévues concernant : a) les services d'entretien, comme suite à l'exécution du

programme d'entretien préventif de la Mission et à l'utilisation plus efficace du stock existant de matières premières pour la maintenance; b) des fournitures d'entretien, du fait qu'il n'a pas été nécessaire de procéder à de gros travaux de réparation des bâtiments avant leur cession aux autorités locales; et c) les services de sécurité et les articles de papeterie et fournitures de bureau, en raison de la réduction globale des effectifs de la Mission.

29. Ces économies ont été partiellement annulées par les dépenses supplémentaires engagées pour l'achat non prévu d'appareils à rayon X afin de renforcer les mesures de sécurité et de protection au quartier général de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	189,2	4,9 %

30. Les économies s'expliquent par la diminution des travaux de réparation et d'entretien et, ce faisant, la consommation moins importante de pièces détachées, par suite de la mise en œuvre du programme de pratiques optimales d'entretien des véhicules. Elles ont été en partie annulées par la hausse des dépenses résultant de l'augmentation de 42,9 % du prix du gazole, qui s'est établi à 1 dollar le litre en moyenne, contre 0,70 prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(44,7)	(5,5 %)

31. Le dépassement enregistré à cette rubrique tient essentiellement à l'augmentation de 100 % du prix du carburant d'aviation, qui s'est établi à 1,40 dollar le litre en moyenne, contre 0,70 prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	1 627,3	38,2 %

32. Des économies ont été réalisées en ce qui concerne : a) les communications par les réseaux commerciaux, grâce à l'utilisation de services de routage plus économiques, au contrôle renforcé de l'attribution de téléphones mobiles et satellitaires et au recouvrement périodique des montants correspondant aux appels privés; b) l'entretien du matériel, en raison de la diminution globale des effectifs de la Mission et de la mise en place par le Service de police du Kosovo d'un réseau de transmissions indépendant, éliminant ainsi le recours aux liaisons de la MINUK; c) les services d'appui aux transmissions, grâce à l'utilisation accrue de techniciens de la Mission et à la diminution correspondante du nombre de sous-traitants; d) les pièces détachées et les fournitures, vu la diminution du nombre des appareils ayant fait l'objet d'un entretien au cours de l'exercice considéré; et d) les services d'information, du fait de la réduction globale des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	214,4	31,8 %

33. Les économies tiennent essentiellement à la réduction des dépenses au titre des fournitures médicales (du fait du déploiement inférieur aux prévisions du personnel), ainsi que du matériel médical, l'achat envisagé d'un dispositif de ventilation (système de pression négative) n'ayant pas eu lieu en raison de la fermeture prévue pour juillet 2008 du dispensaire pour la grippe aviaire, compte tenu de la réduction globale des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	274,2	18,2 %

34. Les économies ont été réalisées au titre des services de location de photocopieurs, ainsi qu'au titre du fret du fait que le transfert du matériel de la MINUK à d'autres missions a été pris en charge par les destinataires.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

35. En ce qui concerne le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 9 800 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des recettes accessoires de l'exercice clos le 30 juin 2008, qui se montent à 5 403 900 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (1 572 100 dollars), les recettes diverses ou accessoires (1 577 900 dollars) et le montant correspondant à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (2 254 200 dollars), déduction faite des ajustements sur les exercices antérieurs (300 dollars).